

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 18 octobre 1968

La séance est ouverte à onze heures.

### MESSAGE DU SÉNAT

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu un message du Sénat, informant cette Chambre que le Sénat a adopté le bill n° C-109, concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer dans la province d'Alberta, sans amendement.

### LES TERRES INDIENNES

#### LA DISCUSSION ET LA NÉGOCIATION D'UN ACCORD

**M. Frank Howard (Skeena)** demande à présenter le bill n° C-121, relatif aux terres indiennes en Colombie-Britannique.

—Monsieur l'Orateur, le titre primitif sur les terres en Colombie-Britannique, la propriété tribale et communautaire et autres droits, n'ont jamais été abolis par traité, achat ou autrement, sauf en une occasion. Le présent bill a pour objectif d'accorder la reconnaissance parlementaire au fait historique que la propriété primitive et héréditaire des terres appartient encore aux indigènes de la Colombie-Britannique, et de confier au gouverneur en conseil l'autorisation d'entamer des discussions et des négociations afin d'assurer la conclusion d'un accord satisfaisant les parties en cause, et de résoudre ainsi un problème vieux de plusieurs décennies.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### L'OPPORTUNITÉ D'UN LIVRE BLANC SUR L'OFFICE DE REVISION DES PRIX

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre, mais auparavant, qu'il me soit permis de lui offrir des félicitations et de lui souhaiter une bonne santé constante et beaucoup de bonheur, à l'occasion de sa fête. (*Applaudissements*)

**M. Fairweather:** Quel âge a-t-il?

**L'hon. M. Hees:** Nous le dira-t-il au moyen d'une déclaration à l'appel des motions?

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, je souhaite beaucoup de bonheur au premier ministre qui entre dans sa cinquantième année. (*Exclamations*)

J'ai déjà posé cette question. Je tiens à préciser que je ne critique pas le premier ministre, car à mesure que je vieillis, je constate que ma mémoire faiblit. Le gouverneur de la Banque du Canada a demandé à maintes reprises qu'on établisse certains principes directeurs au sujet de l'inflation et il a réitéré cet appel dans son discours d'hier soir. Le premier ministre nous dirait-il quand la Chambre peut s'attendre à se voir saisie du Livre blanc sur le bureau proposé de revision des prix?

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je répondrai à cela très volontiers. Je remercie le leader de l'opposition d'avoir évoqué mon anniversaire. J'espérais que l'événement passerait inaperçu, parce que je ne me suis jamais tellement arrêté à la question de l'âge. J'espérais qu'il en serait de même de l'autre côté de la Chambre, mais j'imagine que plus je retarde à discuter de mon âge, pire c'est.

Ma mémoire ne me fait pas encore défaut au point d'avoir oublié le Livre blanc sur la stabilisation des prix, des coûts et des revenus. Je me suis entretenu cette semaine à ce sujet avec le gouverneur de la Banque du Canada, et j'ai pu ainsi me faire une idée précise des mesures à prendre en ce domaine. Vous pouvez vraisemblablement vous attendre à ce que d'ici trois semaines le gouvernement vous présente le Livre blanc ou fasse une déclaration à ce sujet.

**L'hon. M. Stanfield:** Une question supplémentaire. Pouvons-nous compter recevoir ce Livre blanc avant l'exposé budgétaire du ministre des Finances, car il pourrait avoir quelque rapport avec la position du ministre?

**Le très hon. M. Trudeau:** Non, monsieur l'Orateur. Le budget traitera de l'inflation comme on le fait normalement pour la politique fiscale, mais en ce qui concerne pareille stabilisation ou un bureau de revision de ce genre, il faut, selon nous, s'attaquer à l'inflation par des moyens autres que budgétaires. Dans un sens, cela est sans rapport avec le discours du budget.